



Cabinet de courtage

Rue des Moulins 10
Case postale 366
1290 Versoix
T 022 950 98 80
F 022 950 98 81
info@rentavital.ch
www.rentavital.ch

Nos tarifs

Gratuit :

Selon le type de prestations fournies, aucun honoraire ne vous sera présenté. Généralement, la compagnie d'assurance nous rémunère.

Honoraires :

Dans le cadre de mandats non rémunérés par la compagnie d'assurance, les honoraires seront fixés d'un commun accord en tenant compte du temps consacré à l'exécution du mandat, des difficultés et des délais d'exécution de celui-ci, de l'importance des intérêts en cause, du résultat obtenu et de l'expérience du collaborateur. Le tarif horaire de base facturé sera compris entre CHF 92.-- et CHF 200.-- hors TVA (conformément à nos conditions générales également disponibles en ligne).

Digression :

Une gestion des couvertures des risques de survie, invalidité et décès peut s'avérer génératrice de nombreux avantages, non seulement financiers.

Elle peut éviter de nombreux écueils (procès, dispute entre héritiers, perte de substance), qu'on ne peut généralement pas évaluer.

La quiétude n'ayant pas de prix, nous sommes à votre disposition.